

A L'ORIGINE

Le Projet Humanitaire Afrique Nord Sud (P.H.A.N.S) est une Association régie par les articles 21 à 79 du Code civil local (Association type 19.4.1908) régissant les associations dans la région Alsace-Moselle.

Elle a été inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance

- de Mulhouse (Haut-Rhin) en date du 9 mars 2000 sous les références : Volume LXXVII (77) Folio n° 37 puis
- de Thann (Haut-Rhin) en date du 4 octobre 2004 sous les références : Volume XXXVIII (38) Folio n° 68.

MISSIONS

Aide aux pays en voie de développement, en particulier sur le plan médical selon le principe de compagnonnage par :

- ♦ l'organisation de missions médicales et humanitaires en coopération avec les organismes locaux des pays concernés,
- ♦ la réalisation d'études épidémiologiques de terrain et
- ♦ le respect de l'initiative de BAMAKO adoptée dès 1994 par 33 pays d'Afrique et qui a pour but l'accès de l'ensemble de la population aux sources de soins de santé primaire à un prix abordable avec un financement et un contrôle communautaires si possible.

(Exemple : une consultation coûte 100 FCFA = 0,15 Euros)

ACTIVITES DEJA REALISEES

Plusieurs missions médicales ont été réalisées au BENIN depuis 1998 dans deux sous-préfectures rurales en brousse (BONOU et KETOU). La sous-préfecture de BONOU compte 1 médecin pour 32 000 habitants et dispose de 6 dispensaires (3 dispensaires autonomes et 3 dispensaires d'état).

Par exemple, dans la sous-préfecture de BONOU, plusieurs médecins du PHANS sont intervenus sur 5 sites et ont pratiqué de nombreux actes médicaux (dont interventions chirurgicales et extractions dentaires) aux côtés des agents de santé et ont essayé de leur apprendre à l'occasion de ces différentes consultations à gérer en direct les différentes situations pathologiques.

Le PHANS a mis en place un centre de renutrition dans la sous-préfecture de N'DALI s'adressant aux enfants de 6 à 60 mois.

Le PHANS a supervisé et a financé la formation d'un infirmier à l'ENIAB (Ecole Nationale des Infirmiers et Infirmiers Adjoints du Bénin) à Parakou.

Le PHANS a publié plusieurs articles scientifiques dans des revues médicales et a participé à des congrès médicaux.

Le PHANS a été invité par l'OMS en qualité d'observateur à la 7^{ème} réunion du Groupe Consultatif Spécial sur l'ulcère de BURULI (8 - 11 mars 2004, GENEVE).

RESSOURCES FINANCIERES

Elles sont constituées essentiellement par des dons privés, le produit de manifestations et les cotisations de nos adhérents.

Pour soutenir notre ONG et l'aider à se développer afin qu'elle puisse continuer ses missions :

Trois possibilités :

- l'adhésion* à l'association
(à partir de 10 Euros)
- l'envoi de dons* ou le partenariat*
- rejoindre notre équipe médicale.

Contacts :

Siège de l'Association :

*2, rue du Moulin
68780 SENTHEIM*

*Trésorier de l'Association :
Docteur Jacques KALTENBACH*

*2, rue du Moulin
68780 SENTHEIM*

☎/Fax : 00-33-(0)3 89 82 83 00

*Président de l'Association :
Docteur Vincent STOFFEL*

*12, rue du Monastère
68440 ZIMMERSHEIM*

☎/Fax : 00-33-(0)3 89 54 17 29

courriel : phans@free.fr

web : www.phans.asso.fr

** Association d'intérêt général : vos dons ouvrent droit au bénéfice de la réduction d'impôts*

**Projet
Humanitaire
Afrique Nord
Sud**



Un habitant de la Terre sur trois ne mange pas à sa faim. Cet enfant souffre d'une grave dénutrition par défaut d'apports énergétique et protéique : le kwashiorkor.

En l'absence de soins, la mort sera inéluctable. De nombreux Africains souffrent de cette terrible maladie.

Vous pouvez les aider en soutenant le PHANS par un don.



2, rue du Moulin 68780 SENTHEIM

Tél/Fax 00-33-(0)389828300

www.phans.asso.fr

phans@free.fr